

Economie | Les Maisons du tri : de nouveaux lieux de collecte pour recycler ses meubles



Lumière sur une filière, financée par les consommateurs, qui monte en puissance depuis plusieurs années : le recyclage du mobilier. Elle repose sur des associations, mais aussi sur des entreprises et des collectivités locales, avec leurs déchetteries. En 2011, plusieurs acteurs de l'ameublement se sont rassemblés sous le pavillon « Éco-mobilier », structure qui compte aujourd'hui plus de 6 000 entreprises rassemblées dans un seul but : atteindre le zéro déchet dans l'ameublement. Éco-mobilier, jusque-là sans contact direct avec le consommateur a décidé de s'en rapprocher, en lançant au mois d'octobre le programme « Maison du tri » dans cinq départements avant de le généraliser au niveau national en 2021.

« Pour bien recycler, il faut trier ». Voici dans les grandes lignes le message que veut faire passer Éco-mobilier, qui rassemble plusieurs acteurs de l'ameublement pour le recyclage du mobilier usagé depuis sa création en 2011. La structure est financée par l'écoparticipation – coût ajouté au prix de vente d'un meuble ou d'un appareil électroménager pour compenser le coût de la collecte et du traitement des déchets – qui représente en moyenne cinquante-deux centimes d'euros par kilo pour un meuble. « Peu de monde sait à quoi sert l'écoparticipation, explique Dominique Mignon, présidente d'Éco-mobilier. Elle nous sert à remettre les meubles dont nous ne nous servons plus sur le marché. Elle a même permis la création d'une filière qui n'existait pas dans le monde jusqu'alors : le recyclage de mousse de matelas ».

En clair, Éco-mobilier organise la collecte des meubles usagés, dans un but soit de réemploi soit de recyclage. « Sur nos 5 000 points de collecte en France, nous avons récolté et revalorisé près de 900 000 tonnes de meubles », raconte Dominique Mignon. En Gironde, l'organisme dispose de 91 points de collecte dont 14 sur la métropole bordelaise. Éco-mobilier a donc installé des bennes sur ses points de collectes, qui sont des associations (environ 500), les collectivités territoriales et leurs déchetteries (3 000 points de collectes) et les professionnels de l'ameublement (1 300).

L'accent est mis sur le consommateur

Pour aller plus loin dans cette volonté de revalorisation du mobilier, Éco-mobilier sollicite désormais directement

les consommateurs au travers de « Maisons du tri », implantées dans des recycleries de cinq départements (Charente-Maritime, Gironde, Ille-et-Vilaine, Meurthe-et-Moselle et Nord). À Bordeaux, par exemple, une Maison du tri est installée dans les locaux d'une association du quartier Bacalan : l'Atelier D'éco Solidaire. Dominique Mignon justifie l'intérêt des Maisons du tri. « La famille de produits que l'on retrouve dans nos maisons est très large : literie, mobilier, tapis... Ces équipements sont notre vivier. Lorsque vous déménagez ou refaites votre décoration, vous ne gardez pas toujours tout. L'objectif ici est de venir directement nous donner ce que vous ne conservez pas pour le transformer et qu'il vive une autre vie dans un autre foyer ». Au cours de l'année 2021, Éco-mobilier compte installer des Maisons du tri dans toute la France.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : YD

Publié sur aqui.fr le 21/10/2020

[Url de cet article](#)